

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

CGU — Version 1.0 — Juillet 2026

Conforme au droit francais et au Reglement (UE) 2024/1689 (AI Act)

PREAMBULE

La plateforme Structure (ci-apres "Structure" ou "le Service"), accessible a l'adresse structurecase.app, est editee par Structure, dont le siege social est [adresse]. Structure est une plateforme technologique de gestion probatoire et d'assistance juridique par intelligence artificielle destinee aux avocats, victimes et justiciables.

Les presentes Conditions Generales d'Utilisation (ci-apres "CGU") regissent l'acces et l'utilisation du Service. Toute inscription ou utilisation du Service vaut acceptation pleine et entiere des presentes CGU.

ARTICLE 1 — DEFINITIONS

Service : La plateforme structurecase.app et l'ensemble de ses fonctionnalites.

Utilisateur : Toute personne physique ou morale accedant au Service.

Avocat : Tout Utilisateur inscrit en qualite d'avocat ou de cabinet d'avocats.

Client/Victime : Tout Utilisateur inscrit en qualite de justiciable ou de victime.

Dossier : L'ensemble des elements constitues par l'Utilisateur dans le Service.

Preuves certifiees : Fichiers numeriques dont l'integrite est garantie par empreinte SHA-256 et ancrage blockchain Bitcoin.

SIA : Systeme d'Intelligence Artificielle utilise par Structure pour l'analyse et la generation de documents.

Contenu genere : Tout document produit par le SIA de Structure a la demande de l'Utilisateur.

ARTICLE 2 — ACCES AU SERVICE

L'acces au Service est ouvert a toute personne majeure disposant de la capacite juridique. L'inscription est gratuite pour les victimes et les justiciables. Les avocats et cabinets souscrivent a un abonnement selon les conditions definies aux CGV.

L'Utilisateur s'engage a fournir des informations exactes lors de son inscription et a les maintenir a jour. Tout compte ouvert avec de fausses informations peut etre suspendu sans preavis.

L'Utilisateur est seul responsable de la confidentialite de ses identifiants de connexion. Toute utilisation du Service depuis son compte est presmee etre de son fait.

ARTICLE 3 — DESCRIPTION DES SERVICES

3.1 Services gratuits

- Constitution de dossiers probatoires pour les victimes et justiciables
- Certification cryptographique des preuves (SHA-256 + blockchain Bitcoin)
- 3 analyses de documents par le SIA (plan Citoyen — gratuit)

- Module de protection des enfants (/enfant) — sans compte requis — toujours gratuit
- 3 certifications de preuves gratuites par jour via /certifier
- Mise en relation avec des avocats via l'annuaire et Google Maps

3.2 Services payants

- Plan Citoyen Scan : analyses illimitées de documents (9,99 EUR/mois)
- Plans Avocat : espace de travail juridique, génération de conclusions, marketplace (voir CGV)
- Plans Association et Institution (voir CGV)

3.3 Nature du Service — Absence de conseil juridique

Structure est une plateforme technologique. Elle ne fournit pas de conseil juridique au sens de la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971. Les analyses et documents générés par le SIA constituent des premiers jets informatifs soumis à la vérification et à la validation de l'Utilisateur ou de l'avocat responsable.

Conformément au Règlement (UE) 2024/1689 (AI Act) et au Guide de bonnes pratiques du Barreau de Paris (octobre 2025), tout contenu généré par le SIA de Structure est identifié comme tel. L'avocat reste seul responsable du contenu final qu'il signe et dépose.

ARTICLE 4 — OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à :

- Utiliser le Service conformément aux lois et règlements en vigueur
- Ne pas tenter d'accéder aux dossiers d'autres Utilisateurs
- Ne pas uploader de contenus illicites, diffamatoires ou portant atteinte aux droits de tiers
- Ne pas tenter de contourner les mesures de sécurité du Service
- Ne pas utiliser le Service à des fins de fraude, d'escroquerie ou de blanchiment
- Vérifier systématiquement les contenus générés par le SIA avant tout usage professionnel
- Pour les avocats : respecter l'ensemble des obligations déontologiques du RIN dans l'utilisation du Service

ARTICLE 5 — CERTIFICATION DES PREUVES

La certification cryptographique des preuves par Structure (SHA-256 + ancrage blockchain Bitcoin via OpenTimestamps) est conforme au Règlement eIDAS (UE) 910/2014, article 41, et constitue une preuve de l'existence et de l'intégrité du fichier à la date et l'heure de certification.

Structure certifie l'empreinte numérique du fichier, pas son contenu ni son authenticité substantielle. La valeur probatoire de la preuve certifiée est soumise à l'appréciation souveraine des juridictions. Structure ne garantit pas l'issue judiciaire de l'utilisation de preuves certifiées.

ARTICLE 6 — RESPONSABILITE

6.1 Responsabilité de Structure

Structure s'engage à fournir le Service avec diligence et selon les règles de l'art. Structure ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, des pertes de données ou du manque à gagner résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Service.

Structure n'est pas responsable des décisions juridiques prises sur la base des analyses ou documents générés par le SIA. L'Utilisateur reconnaît que le SIA peut produire des contenus inexacts (hallucinations) et s'engage à les vérifier.

6.2 Responsabilite de l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable des contenus qu'il upload, des informations qu'il saisit et de l'utilisation qu'il fait des documents generes. Il garantit Structure contre tout recours de tiers resultant de son utilisation du Service.

ARTICLE 7 — PROPRIETE INTELLECTUELLE

Structure est titulaire de l'ensemble des droits de propriete intellectuelle sur la plateforme, son architecture, son code source, ses marques et ses interfaces. Toute reproduction, modification ou exploitation non autorisee est strictement interdite.

Les documents generes par le SIA de Structure a la demande de l'Utilisateur lui appartiennent exclusivement. Structure ne revendique aucun droit sur ces contenus.

ARTICLE 8 — SUSPENSION ET RESILIATION

Structure se reserve le droit de suspendre ou de resilier immediatement l'acces d'un Utilisateur en cas de violation des presentes CGU, d'utilisation frauduleuse du Service ou de comportement portant atteinte aux droits de tiers ou a l'integrite de la plateforme.

L'Utilisateur peut resilier son compte a tout moment depuis ses parametres. Les donnees sont conservees 90 jours puis supprimees definitivement, sauf obligations legales de conservation.

ARTICLE 9 — MODIFICATION DES CGU

Structure se reserve le droit de modifier les presentes CGU a tout moment. Les Utilisateurs sont informes des modifications par email avec un preavis de 30 jours. La poursuite de l'utilisation du Service vaut acceptation des nouvelles CGU.

ARTICLE 10 — DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les presentes CGU sont regies par le droit francais. En cas de litige, les parties s'engagent a rechercher une solution amiable. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions competentes.

CGU acceptees lors de l'inscription sur structurecase.app. Version 1.0 — Juillet 2026. Consultables sur structurecase.app/cgu